

COLLOQUE

Jeudi 3 mai 2018

Siège du CNB - 180 boulevard Haussmann 75008 Paris

RDC Auditorium

LA COUR D'ASSISES EN QUESTION

16h45 - Accueil des participants

17h - Discours d'ouverture

Christiane **FERAL-SCHUHL**, *Présidente du Conseil national des barreaux*

17h15 - Introduction et présentation des intervenants

Béatrice **VOSS**, *Présidente de la Commission Libertés et droits de l'Homme.*

17h30 - Le projet de tribunal criminel : le management contre le rituel ?

Jean **DANET**, *avocat honoraire, universitaire, membre du CSM*

17h50 - Le point de vue d'un ancien président de cour d'assises

Alain **BLANC**, *Président de la CPMS de Lille Vice-président de l'Association Française de Criminologie*

18h10 - La défense de la Cour d'Assises

Christian **SAINT-PALAIS**, avocat au barreau de Paris, Président de l'association des avocats pénalistes

18h30 - Expérimenter le tribunal criminel

François **SAINT-PIERRE**, avocat au barreau de Lyon

18h50 - Synthèse et conclusion

Henri **LECLERC**, avocat au barreau de Paris, Président d'honneur de la Ligue des Droits de l'Homme.

19h10 Débat avec la salle

Clôture : Cocktail dînatoire

INFORMATIONS PRATIQUES

L'inscription **est obligatoire dans la limite des places disponibles.**

Cliquez sur le lien ci-dessous pour vous inscrire :

<https://podio.com/webforms/20735984/1424156>

Tarif d'inscription : 50euros TTC à l'ordre du CNB.

Votre inscription sera confirmée dès lors que nous aurons reçu votre règlement.

Formation continue : le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, soit 4 heures de formation délivrées au cours de cette journée.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service communication du CNB : 01 53 30 85 65 ou l.letourneur@cnb.avocat.fr.